

Avis relatif à la négociation boursière

Mise à jour annuelle de TMX - Seuils de volatilité des fonds négociés en bourse (FNB)

Dans le cadre de son engagement à promouvoir un marché de FNB dynamique, efficace et sain, et conformément aux processus de personnalisation et de publication des seuils de volatilité des FNB adoptés en 2016 (voir l'avis [2016-030](#)), le Groupe TMX publie les résultats de son analyse pour 2017.

Chaque année, le Groupe TMX recueille la rétroaction des intervenants du secteur des FNB et analyse tous les FNB afin d'établir pour chacun d'entre eux un seuil de volatilité personnalisé conforme aux lignes directrices sur les seuils appliqués par le marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). En raison de la diversité des stratégies sur FNB et des valeurs sous-jacentes qui composent les FNB ainsi que de la fréquence de négociation des titres de FNB, le profil de volatilité observé peut varier substantiellement d'un FNB à l'autre et évoluer au fil du temps. L'examen annuel des seuils de volatilité des FNB en vigueur que réalise TMX vient compléter ses processus quotidiens de gestion de la volatilité en assurant un examen régulier qui fait en sorte que ces seuils reflètent adéquatement la dynamique de marché de chaque FNB inscrit à la Bourse de Toronto (TSX).

La nouvelle liste des seuils de volatilité des FNB inscrits à la TSX et à la Bourse Alpha TSX qui entrera en vigueur le 9 avril 2018 peut être consultée en cliquant sur ce [lien](#). Cette liste remplace l'ancienne liste publiée dans l'avis relatif à la négociation boursière [2016-030](#). Il est à noter que ces seuils pourraient changer sans préavis selon les conditions du marché.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'équipe de gestion des comptes.

Jeff Foster	416 947-4229
Graham MacKenzie	416 947-4534
Matthew Lee	416 947-4665
Michael Tintinaglia	416 947-6679
Jon Schneider	816 518-4217